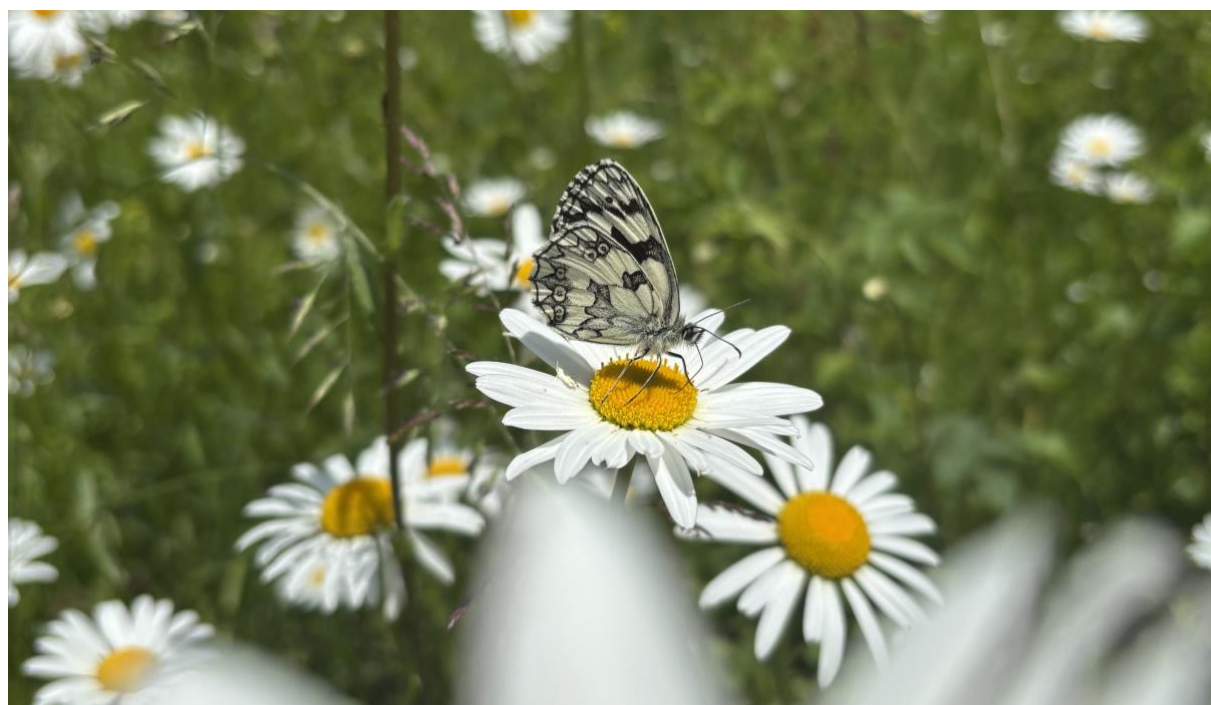


Projet d'aide à l'entretien des Prairies et Pâturages Secs (PPS) de Suisse 2025

Rapport scientifique

Pour	A Rocha Suisse, Rue du village 6, CH-1435 Essert-Pittet
Rédigé par	Gabriela Joray, responsable projets de conservation de la nature, A Rocha Suisse
Régions d'interventions	Canton de Neuchâtel (Val-de-Ruz) et Berne (Tramelan)
Correspondance	A Rocha Suisse, Rue du village 6, CH-1435 Essert-Pittet gabriela.joray@arocha.org



Liste des sigles et abréviations

ARCH	A Rocha Suisse
LR	Liste Rouge
LP-CH	Liste des espèces Prioritaires en Suisse

Photo de couverture

Demi-deuil *Melanargia galathea*, Le Pâquier, NE, 13.06.25.

Table des matières

1. INTRODUCTION	4
2. BUTS	4
3. MÉTHODES	4
3.1 INVENTAIRE DES LÉPIDOPTÈRES DIURNES	4
3.2 INVENTAIRE DES ORTHOPTÈRES.....	4
3.3 RELEVÉ DE LA VÉGÉTATION	5
3.4 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	5
3.5 ZONES D'ÉCHANTILLONNAGE	5
4. RÉSULTATS GÉNÉRAUX	5
4.1 LÉPIDOPTÈRES	5
4.2 ORTHOPTÈRES	6
4.3 RELEVÉ FLORE	6
5. RÉSULTATS PAR PARCELLE	6
5.1 – CROZAT, LE PÂQUIER, VAL-DE-RUZ (NE).....	6
5.2 – LES TARTINS, TRAMELAN (BE)	7
6. DISCUSSION	8
6.1 - CROZAT, LE PÂQUIER, VAL-DE-RUZ (NE)	8
6.2 - LES TARTINS, TRAMELAN (BE).....	9
7. CONCLUSION	9
8. BIBLIOGRAPHIE	11
9. ANNEXES	12
ANNEXE 1.....	12
ANNEXE 2.....	13
ANNEXE 3.....	14

1. Introduction

Ce rapport présente les résultats du travail d'inventaires faunistiques et floristiques réalisé en 2025 par Gabriela Joray, dans le cadre du projet « Aide à l'entretien des prairies et pâturages secs (PPS) de Suisse » mené par A Rocha Suisse (ARCH).

2. Buts

- Inventorier la biodiversité (flore, rhopalocères et zygènes, orthoptères) sur 3 parcelles du canton de Neuchâtel (Le Pâquier) et Berne (Tramelan) sur lesquelles une intervention de débroussaillage a été menée.
- Identifier la présence d'espèces cibles nationales et sur Liste rouge.
- Évaluer l'adéquation des méthodes de gestion avec les objectifs de conservation.
- Formuler, si nécessaire, des propositions de gestion.

3. Méthodes

Dans le cadre du projet « Aide à l'entretien des prairies et pâturages secs » (PPS) entrepris par A Rocha Suisse (ARCH) depuis 2013, un inventaire des lépidoptères diurnes, orthoptères et plantes a été effectué sur 3 parcelles selon une méthodologie basée sur le suivi de transects (faune). Les plantes déterminées durant la saison ont également été reportées (liste d'espèces présentes). Les parcelles du canton de Vaud inventoriées par Anouchka Leubaz pour A Rocha en 2025 figurent sur un rapport séparé.

3.1 Inventaire des lépidoptères diurnes

Les inventaires sont effectués selon la méthodologie suivante :

Un transect est préalablement défini sur chaque (sous-)objet en tenant compte de la végétation dominante et de son homogénéité. La longueur du transect varie en fonction de la surface de la parcelle (de 200-250m pour un objet d'1ha environ, jusqu'à 3km pour un objet plus étendu).

L'observateur parcourt le transect d'un pas régulier à une vitesse de 2km/h environ. Tous les lépidoptères diurnes rencontrés dans une bande de 5m de part et d'autre de l'observateur sont recensés. Les individus provenant de l'arrière de l'observateur ne sont pas comptabilisés afin d'éviter le risque de recomptage. Dans le cas où une capture est nécessaire pour l'identification de l'espèce, l'observateur peut quitter le transect mais doit ensuite le reprendre à l'endroit où il l'a quitté.

Les abondances des espèces sont estimées. Les heures de début et fin de l'inventaire sont notées ainsi que les éventuels temps de pause. Si un obstacle (rocher, buisson, ...) entrave le suivi du transect, il doit être contourné au plus près et mentionné. Au terme du transect, une part de recherche active est menée. Cette dernière dure entre 15-30 min selon la taille de la parcelle et cible les structures annexes telles que buissons et lisières. Chaque nouvelle espèce observée est géo-localisée et la structure sur laquelle elle a été trouvée décrite.

Le nombre de passages est fixé à 5 d'après les fenêtres suivantes proposées par le CSCF :

15 mai – 30 mai ; 5 juin – 20 juin ; 25 juin – 10 juillet ; 15 juillet – 30 juillet ; 5 août – 20 août.

Remarques : ces fenêtres ont été fixées selon des niveaux thermiques définis par Schreiber

(1977). D'après cette base, le premier passage sur certaines parcelles aurait dû être effectué du 25 avril – 10 mai. Il a néanmoins été décidé de supprimer ce passage car l'effort d'échantillonnage est déjà suffisant. Dans le cas où la météo ne permettrait pas le passage dans les fenêtres d'échantillonnage, celles-ci sont repoussées jusqu'au retour de conditions acceptables.

3.2 Inventaire des Orthoptères

La méthode est similaire à celle décrite précédemment pour les lépidoptères. Les mêmes transects sont utilisés et parcourus. Les espèces sont déterminées à vue et par leur chant dans une bande de 5m de part et d'autre de l'observateur. Le nombre de passage a été fixé à 2, d'après les fenêtres suivantes proposées par le CSCF : 16 juillet – 5 août ; 20 août – 9 septembre. En outre, si les conditions météorologiques le permettent, il peut être intéressant de faire un passage dans la seconde moitié du mois de septembre.

3.3 Relevé de la végétation

Un relevé partiel de la végétation a été effectué sur la parcelle de Tramelan d'après la méthode de Braun-Blanquet dans le but d'identifier les associations végétales et de pouvoir suivre leur évolution. Les niveaux phytosociologiques (alliances) ont été définis selon Eggenberg et al. (2001) ainsi que selon le Guide des Milieux Naturels de Suisse (Delarze et al. 2015). Le Flora Vegetativa (Eggenberg & Möhl 2008), Flora Helvetica et Flora Helvetica Guide d'excursions ont été utilisés pour la détermination des espèces (Lauber et al. 2018, Eggenberg et al. 2018).

3.4 Informations complémentaires

Certaines informations sur les conditions de l'habitat peuvent être utiles dans l'analyse des résultats et permettent une meilleure compréhension des besoins des populations en place. Voici une liste non exhaustive des paramètres utiles (inspirée en partie de Pellet et al. 2013) :

- Utilisation et mesure de gestion
- Pourcentage d'embroussaillage, évaluation visuelle
- Exposition (ensoleillement, vent)
- Indice abondance-dominance selon Braun-Blanquet
- Structures annexes (buissons, lisières, dalle apparente, etc.)

3.5 Zones d'échantillonnage

Trois parcelles ont été échantillonnées durant la période d'inventaire de l'année 2025, dont 2 dans le canton de Neuchâtel, et 1 dans le canton de Berne (Tableau 1).

Tableau 1: Détail des 3 parcelles inventoriées en 2025.

Lieu-dit	Commune, Canton	No. Objet, Sous-Objet PPS	Altitude [m]	Coordonnées
Crozat1	Le Pâquier, NE (Val-de-Ruz)	2765	970	2'565'130 / 1'216'880
Crozat2	Le Pâquier, NE (Val-de-Ruz)	-	988	2'565'429 / 1'216'930
Les Tartins	Tramelan, BE	13515	1002	2'575'189 / 1'230'954

4. Résultats généraux

Pour chaque secteur, une carte du transect effectué lors de l'inventaire est présentée en Annexe 1. La liste complète des espèces de lépidoptères diurnes (rhopalocères et zygènes) et d'orthoptères recensés dans chaque parcelle est présentée en Annexe 2. Un tableau synthétique des espèces menacées selon les listes rouges (Monnerat et al. 2007 ; Wermeille et al. 2014) et les espèces cibles nationales (OFEV 2019) figure ci-dessous (tab. 2 et 3). Les espèces mentionnées comme typiques des PPS se basent sur le tableau Fauna indicativa (Klaiber et al. 2017), en prenant en compte les « espèces vivant principalement et exclusivement dans les PPS ». Enfin, les tableaux des relevés botaniques figurent en Annexe 3. Pour simplification, les agrégats d'espèces ont été comptés comme espèces dans les résultats.

4.1 Lépidoptères

Sur les 3 parcelles, 29 espèces de papillons de jour ont été recensées (20,3 en moyenne / parcelle), dont 6 sont inscrites sur la Liste Rouge (« LR ») 2014 et 2 sont prioritaires au niveau national (« LP-CH », tab. 2). A noter que le premier passage normalement effectué en mai n'a pas pu être réalisé, seuls 4 relevés ont été réalisés entre juin et août 2025. La chasse à vue n'a pas été réalisée, uniquement le parcours de transect.

Tableau 2: Récapitulatif des lépidoptères recensés sur 3 parcelles en 2025 qui sont soit sur LR et/ou de priorité nationale (4 = faible). L'astérisque (*) représente l'espèce typique des PPS.

Espèce	Nom commun	Statut LR 2014	LP-CH	Crozat1	Crozat2	Tramelan
<i>Carcharodus alceae</i>	Grisette	NT		X		
<i>Pyrgus armoricanus</i>	Hespérie des potentilles	NT				X
<i>Satyrium pruni</i>	Thécla du prunier	VU	4	X		
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé	NT				X
<i>Brintesia circe*</i>	Silène	NT		X		X
<i>Zygaena ephialtes</i>	Zygène de la coronille	VU	4	X		

4.2 Orthoptères

Au total, 14 espèces d'orthoptères ont été recensées en 2025 (9,6 en moyenne / parcelle), dont 3 espèces inscrites sur la Liste Rouge 2007 et aucune n'est prioritaire en Suisse (tab. 3). Deux passages ont été réalisés sur chaque parcelle en 2025.

Tableau 3 : Récapitulatif des espèces d'orthoptères recensées sur 3 parcelles en 2025 qui sont sur LR. L'astérisque (*) représente l'espèce typique des PPS.

Espèce	Nom commun	LR 2007	LP-CH	Crozat1	Crozat2	Tramelan
<i>Chrysochraon dispar</i>	Criquet des clairières	NT				X
<i>Decticus verrucivorus</i>	Dectique verrucivore	NT				X
<i>Platycleis albopunctata*</i>	Decticelle chagrinée	NT		X	X	X

4.3 Relevé flore

Durant la saison, un relevé Braun-Blanquet a été effectué à Tramelan, avec pour milieu attribué un Cynosurion (Pâturage de basse et moyenne altitude).

5. Résultats par parcelle

5.1 – Crozat, Le Pâquier, Val-de-Ruz (NE)

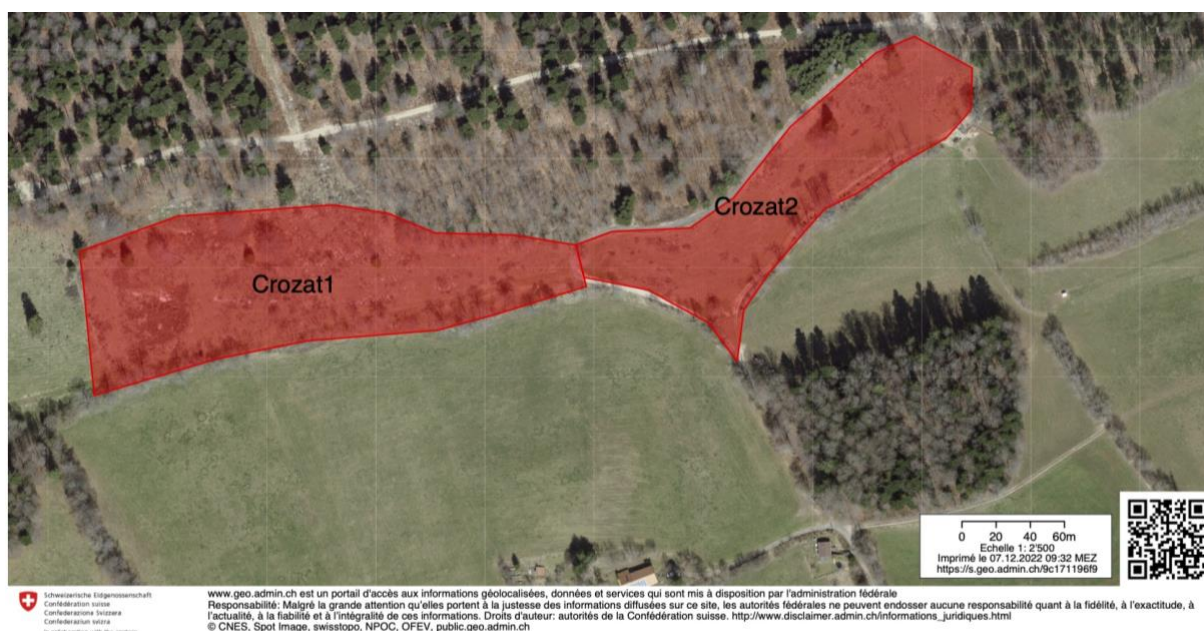


Figure 1. Situation géographique des parcelles du Crozat au nord du Pâquier, dans le Val-de-Ruz. La superficie du Crozat1 (à gauche) est d'environ 2.13 ha et celle du Crozat2 (à droite) est d'environ 1.08 ha.

Le Crozat1 (fig. 1) est un pâturage sec d'une superficie d'environ 2 ha, dont 1.13 ha figurent à l'inventaire fédéral (objet 2765) avec une végétation majoritaire de prairie mésophile. Cette parcelle comporte de nombreux buissons épineux et de vieux arbres, avec des zones plus nues (roches apparentes, végétation basse). De grands changements de gestion (et de propriétaire) ont eu lieu en 2025, avec 3 chevaux pâturant la parcelle et de gros travaux de débroussaillage au moyen d'une épareuse réalisés début septembre 2025, ainsi que du travail manuel (débroussailleuse à disque) dans la partie à l'est.

Le Crozat2 d'une superficie d'environ 1 ha a été pâturé par trois chevaux et un âne. Cette parcelle comporte de nombreux buissons et arbustes en alternance avec la prairie. Quelques grands arbres offrent des zones de reposoir, plus fraîches et ombragées.

23 lépidoptères ont été recensés sur les deux parcelles, dont 21 au Crozat1 et 17 au Crozat2. Les espèces sur LR sont uniquement présentes au Crozat1 : la Grisette *Carcharodus alceae* (NT) et le Silène *Brintesia circe* (NT), le thécla du prunier *Satyrrium pruni* (VU) et la zygène de la coronille *Zygaena ephialtes* (VU, tab. 4).

Tableau 4 : Récapitulatif des lépidoptères recensés en 2025 au Pâquier qui sont de priorité nationale et/ou sur LR. L'astérisque (*) représente l'espèce typique des PPS.

Espèce	Nom commun	Statut LR 2014	LP-CH	Crozat1	Crozat2
<i>Brintesia circe</i> *	Silène	NT		X	
<i>Carcharodus alceae</i>	Grisette	VU		X	
<i>Satyrium pruni</i>	Thécla du prunier	VU	4	X	
<i>Zygaena ephialtes</i>	Zygène de la coronille	VU	4	X	

Au total, 8 espèces d'orthoptères ont été recensées sur les deux parcelles (mêmes espèces). La Decticelle chagrinée *Platycleis albopunctata albopunctata* est la seule espèce sur LR (NT) (tab. 5).

Tableau 5 : Récapitulatif des orthoptères recensés en 2025 au Pâquier qui sont de priorité nationale et/ou sur LR. L'astérisque (*) représente l'espèce typique des PPS.

Espèce	Nom commun	Statut LR 2007	LP-CH	Crozat1	Crozat2
<i>Platycleis albopunctata</i> *	Decticelle chagrinée	NT		X	X

5.2 – Les Tartins, Tramelan (BE)

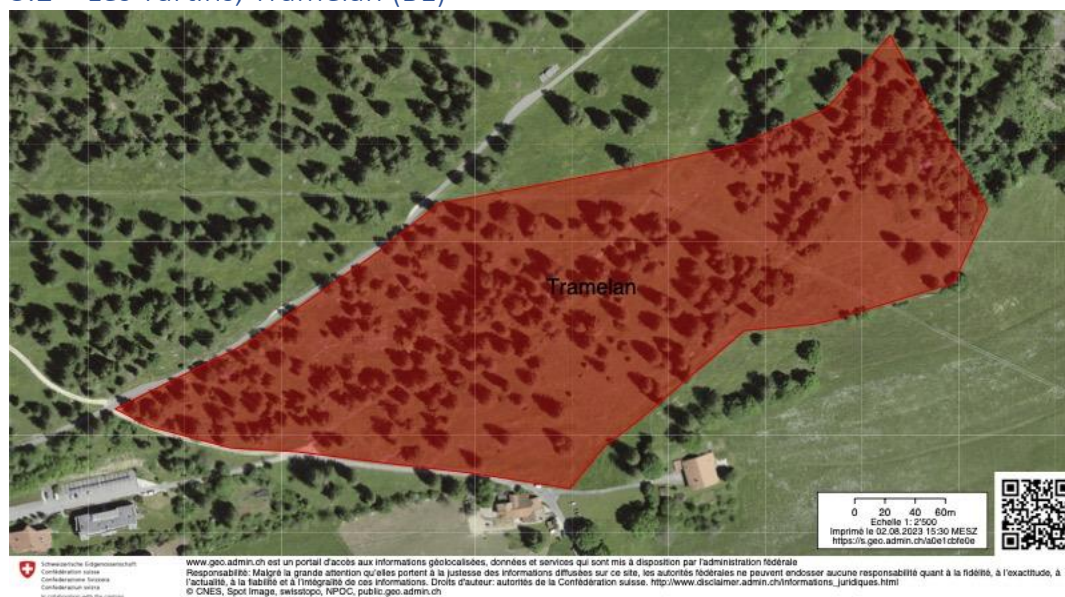


Figure 2. Situation géographique de la parcelle des Tartins à Tramelan (BE), d'une superficie d'environ 7,4 ha.

La parcelle de Tramelan (fig. 2) est un pâturage boisé extensif de qualité II, nouvellement inscrit en PPS en 2025 (objet 13515, 9,15 ha). Ce territoire communal fait l'objet d'un plan de gestion afin de lutter contre l'embroussaillage et le reboisement. Du débroussaillage régulier est fait sur les ronciers, présents en grand nombre sur la parcelle. Quelques dalles rocheuses sont présentes sur la parcelle et offrent une bonne diversité de milieux. Une pâture d'une vingtaine de génisses a été observée fin juin et début septembre.

Au total, 23 espèces de lépidoptères ont été recensés sur la parcelle, dont 3 sur LR (tab. 6) : l'Hespérie des potentilles *Pyrgus armoricanus* (NT), le Gazé *Aporia crataegi* (NT) et le Silène *B. circe* (NT).

Tableau 6 : Récapitulatif des lépidoptères recensés en 2025 à Tramelan qui sont sur LR. Aucun n'est de priorité nationale. L'astérisque (*) représente l'espèce typique des PPS.

Espèce	Nom commun	Statut LR 2014	LP-CH	Tramelan
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé	NT		X
<i>Brintesia circe</i> *	Silène	NT		X
<i>Pyrgus armoricanus</i>	Hespérie des potentilles	NT		X

13 espèces d'orthoptères ont été recensés à Tramelan avec trois espèces sur LR, le Criquet des clairières *Chrysochraon dispar* (NT) le Dectique verrucivore *Decticus verrucivorus* (NT) et la Decticelle chagrinée *P. albopunctata albopunctata* (NT) (tab. 7).

Tableau 7 : Récapitulatif des orthoptères recensés en 2025 à Tramelan qui sont sur LR. Aucun n'est de priorité nationale. L'astérisque (*) représente l'espèce typique des PPS.

Espèce	Nom commun	Statut LR 2007	LP-CH	Tramelan
<i>Chrysochraon dispar</i>	Criquet des clairières	NT		X
<i>Decticus verrucivorus</i>	Dectique verrucivore	NT		X
<i>Platycleis albopunctata*</i>	Decticelle chagrinée	NT		X

Un relevé Braun-Blanquet a été réalisé sur cette parcelle, attribuant la végétation au Cynosurion (pâturage de basse et moyenne altitude). *Cynosurus cristatus* recouvrait en majorité le carré, suivi d'un recouvrement similaire de *Briza media*, *Anthoxanthum odoratum* et *Sanguisorba minor*.

6. Discussion

6.1 - Crozat, Le Pâquier, Val-de-Ruz (NE)

Une nouvelle espèce a été trouvée depuis nos premiers recensements en 2019, la grisette *Carcharodus alceae*, quasi menacée, tandis que deux espèces patrimoniales ont été retrouvées : le thécla du prunier *S. pruni* et la zygène de la coronille *Z. ephialtes*, toutes deux vulnérables. La grisette se rencontre plutôt en plaine, utilisant principalement des mauves comme plantes-hôtes.

En 6 années de relevés, 13 espèces menacées ou quasi menacées ont été trouvées au Pâquier, dont 12 au Crozat1 contre 8 au Crozat2 (tab. 8). Plusieurs espèces présentent une forte valeur patrimoniale car typiques des PPS, telles qu'*A. agestis*, *B. circe*, *M. galathea* trouvées sans interruption depuis 2019, ou encore *L. bellargus* et *S. sertorius* trouvées 5 années sur les 6 inventoriées. Ce site figure parmi les plus riches et diversifiés en lépidoptères du programme d'A Rocha en Suisse romande, avec un total de 45 espèces observées jusqu'en 2024 et une diversité (indice de Shannon) d'environ 2,9 (Joray & Leubaz 2025).

Aucune surprise dans la richesse en orthoptères n'a été observée en 2025, les 8 espèces recensées sont toutes établies depuis plusieurs années. Trois espèces sur LR ont été observées au Pâquier depuis 2019 (tab.8), et deux espèces typiques des PPS, *S. lineatus* et *P. albopunctata* ont été recensées les 6 années inventoriées.

L'embroussaillage reste la problématique principale de ce site qui a probablement été sous-pâturé par les génisses et peu entretenu de manière générale. Le changement récent de propriétaire et gestionnaire a pour but de pallier l'embroussaillage, avec des essais

de pâture par les chevaux et âne, et prévision de pâture par des moutons et chèvres. Au Crozat1, il faudra suivre avec attention la reprise de la végétation suite aux grands travaux d'ouverture réalisés en septembre 2025 (fig. 3). Au Crozat2, les chantiers-nature réguliers ont permis de contenir l'embroussaillage de la partie est, mais la partie ouest et centrale comportent encore de nombreux épineux grandissants.

D'une manière générale, la pâture extensive et tardive semble adaptée au site, mais on pourra veiller à offrir une variété de strates de végétation, en entretenant régulièrement les bords des massifs (arbustes) et en effectuant des trouées lorsque ceux-ci deviennent trop imposants.

Espèce	Liste Rouge	2019	2020	2021	2022	2023	2025
Lépidoptères							
<i>Apatura iris</i>	NT				X		
<i>Aporia crataegi</i>	NT			X	X	X	
<i>Boloria dia</i>	NT				X	X	
<i>Brintesia circe</i>	NT	X	X	X	X	X	X
<i>Carcharodus alceae</i>	NT						X
<i>Cupido alceas</i>	NT				X		
<i>Erebia medusa</i>	NT			X			
<i>Iphiclides podalirius</i>	NT		X			X	
<i>Polyommatus thersites</i>	VU	(X)	(X)	(X)			
<i>Satyrium pruni</i>	VU		X	X			X
<i>Spialia sertorius</i>	NT	X	X	X	X	X	
<i>Zygaena ephialtes</i>	VU		X		X		X
<i>Zygaena viciae</i>	NT			X			
Orthoptères							
<i>Chorthippus mollis mollis</i>	NT				X		
<i>Phaneroptera falcata</i>	VU					X	
<i>Platycleis albopunctata</i>	NT	X	X	X	X	X	X

Tableau 8. Comparatif des espèces sur LR trouvées au Pâquier les 6 années inventoriées.



Figure 3. Avant / après intervention avec l'épareuse sur la parcelle du Crozat1, pris le 13 juin et 3 septembre 2025.

6.2 - Les Tartins, Tramelan (BE)

Le nombre d'espèces et la composition restent similaires à ceux observés en 2023. Quelques lépidoptères n'ont pas été retrouvés, comme la zygène du mélilot *Z. viciae* et l'hespérie des sanguisorbes *S. sertorius*, toutes deux sur liste rouge (tab. 9). Le criquet duettiste *C. brunneus*, le criquet jacasseur *S. scalaris* et la grande sauterelle verte *T. viridissima* n'ont pas été retrouvés, mais aucun n'est typique des PPS ou sur LR. Pour les deux premiers, des zones de sol nu, chaudes et sèches sont utilisées comme habitat et sites de pontes : la parcelle de Tramelan semble favorable à plusieurs endroits, comme autour des dalles et chemins. Deux tétrix ont été trouvés en 2025, mais leur état larvaire n'a pas permis de déterminer l'espèce. Le criquet des clairières *C. dispar*, quasi menacé a été nouvellement inventorié. Cette espèce préfère la végétation haute dans les milieux plutôt humides, à l'instar de la sauterelle cymbalière *T. cantans*, mais peut aussi se trouver dans les pelouses mi-sèches à sèches.

Espèce	Liste Rouge	2023	2025
Lépidoptères			
<i>Aporia crataegi</i>	NT	X	X
<i>Brintesia circe</i>	NT		X
<i>Pyrgus armoricanus</i>	NT	X	X
<i>Spialia sertorius</i>	NT	X	
<i>Zygaena viciae</i>	NT	X	
Orthoptères			
<i>Chrysochraon dispar</i>	NT		X
<i>Decticus verrucivorus</i>	NT	X	X
<i>Platycleis albopunctata</i>	NT	X	X

Tableau 9. Comparatif des espèces sur LR trouvées à Tramelan les 2 années inventoriées.

Selon le relevé de la végétation réalisé dans la parcelle, le milieu naturel correspond à un pâturage de basse et moyenne altitude (fig. 4), toutefois cela ne représente pas l'entièreté de la parcelle, étant donné sa grandeur et les strates différentes trouvées. Par exemple, on trouve des dalles plus ouvertes et séchées (fig. 5), des zones buissonnantes (ronciers, sous-bois, épineux), des chemins et sentiers, des pelouses situées entre les grands arbres (pâturage boisé) et d'autres plus ouvertes et en pente. Une cartographie détaillée serait chronophage, mais il serait intéressant d'effectuer plusieurs relevés complémentaires, pour identifier ces structures différentes et leur potentiel pour la faune.

Par ailleurs, certains chantiers-nature ont été réalisés dans la zone au-dessus de la route (vers le réservoir d'eau, qui subira vraisemblablement une rénovation prochaine), il pourrait être intéressant de réaliser un nouveau transect de ce côté.



Figure 4. Végétation correspondant au Cynosurion dans le pâturage de Tramelan (BE), le 27 juin 2025.



Figure 5. Autres milieux structurant le pâturage de Tramelan.

7. Conclusion

Les deux sites inventoriés en 2025 de la région biogéographique du Jura présentent une richesse de 20 lépidoptères et 9 orthoptères en moyenne par parcelle. Compte tenu de l'effort minimum réalisé (pas de chasse à vue au terme du transect, un relevé lépidoptères manquant en mai), le nombre d'espèces observé reste notable. Si l'on considère plusieurs années de suivis, on constate davantage d'espèces et une composition des communautés variée, avec plusieurs espèces vivant exclusivement (*A. agestis*, *S. sertorius*, *B. dia*, *C. alcetas*) ou principalement (*M. galathea*, *L. megera*, *H. comma*, *B. circe*, *S. lineatus*, *P. albopunctata*, *G. campestris*, *T. bipunctata*) dans les PPS.

La problématique principale reste l'embroussaillage des milieux, avec un suivi régulier lors de tout travail de débroussaillage. Les moyens techniques mis en œuvre dans la parcelle d'importance nationale au Pâquier restent discutables, l'épaveuse étant normalement évitée dans les PPS, car elle peut détruire la flore en place, déranger la microfaune et favoriser l'implantation de plantes indésirables.

La surveillance restera de mise pour les reprises ligneuses, mais également en terme d'insectes présents et d'habitats disponibles. Les relevés réalisés ces dernières années s'avéreront utiles comme moyen de comparaison.

Enfin, le suivi de la végétation, comme les relevés Braun-Blanquet, la recherche de plantes-hôtes et le suivi de l'embroussaillage, peuvent être complémentaires et essentiels pour avoir une compréhension globale des dynamiques de chaque site.

8. Bibliographie

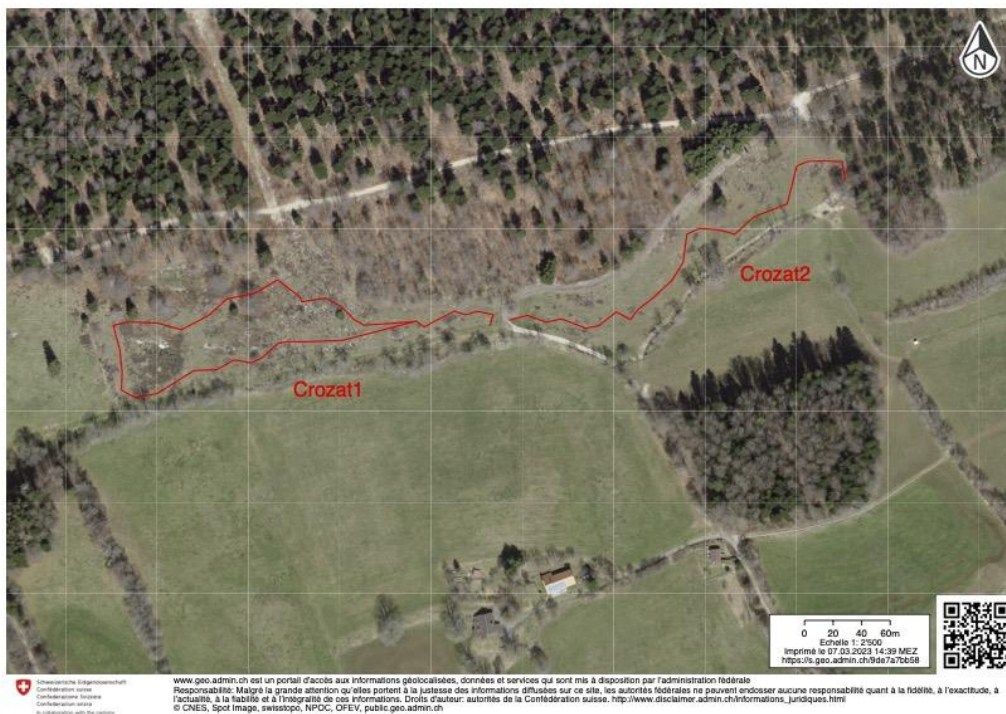
- Baudraz, V. & Baudraz, M., (2021). *Guide d'identification des papillons de jour de Suisse*. Société vaudoise des sciences naturelles. 224 pp.
- Baur B., Baur H., Roesti C., Roesti D., & Thorens P., (2006). *Sauterelles, Grillons et Criquets de Suisse*. Haupt, Berne. 352 pp.
- BEB SA, (2012). *Réseau écologique – Analyse au niveau cantonal (REC-VD)*. Canton de Vaud, Service des forêts, de la Faune et de la Nature, Centre de conservation de la nature. BEB SA – Bureau d'études biologiques, 67 pp.
- Delarze R., Gonseth Y., Eggenberg S. & Vust M., (2015). *Guide des milieux naturels de Suisse*. Rossolis, Bussigny. 435 pp.
- Eggenberg S., Bornand C., Juillerat P., Jutzi M., Möhl A., Nyffeler R., & Santiago H., (2018). *Flora Helvetica : guide d'excursions*. Haupt Verlag. 813 pp.
- Eggenberg S., Dalang T., Dipner M., Mayer C., (2001). *Cartographie et évaluation des prairies et pâturages secs d'importance nationale*. Rapport technique. Cahier de l'environnement no 325. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), Berne. 251 pp.
- Eggenberg, S., & Möhl, A., (2008). *Flora Vegetativa*. Haupt Verlag.
- Info Flora, (2021). *Liste des néophytes envahissantes et potentiellement envahissantes de Suisse (état 2021)*. URL: <https://www.infoflora.ch/fr/neophytes/listes-et-fiches.html>
- Joray G., & Kohler Q., (2019). *Projet d'aide à l'entretien des Prairies et Pâturages Secs (PPS) de Suisse 2019*. Rapport scientifique. A Rocha Suisse, Essert-Pittet. 32 pp.
- Joray G. & Leubaz A., (2025). Lépidoptères diurnes et zygènes des prairies sèches en Suisse romande: diversité, abondance et dates d'apparition, un bilan de 11 années de suivi. *Bulletin De La Société Vaudoise Des Sciences Naturelles* 104: 85-107.
- Klaiber J., Altermatt F., Birrer S., Chittaro Y., Dziock F., Gonseth Y. et al., 2017. Fauna indicativa. WSL Berichte 54: 1-192.
- Lafranchis T., (2007). *Papillons d'Europe: guide et clés de détermination des papillons de jour*. Diatheo. 379 pp.
- Lauber K., Wagner G., & Gyax A., (2018) (5ème édition). *Flora Helvetica*, Haupt, Berne. 1686 pp.
- LSPN, (1987). *Les papillons de jour et leurs biotopes : espèces, dangers qui les menacent, protection. Volume 1*. Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, Bâle. 512 pp.
- Monnerat C., Thorens P., Walter T., Gonseth Y., (2007). *Liste rouge des Orthoptères menacés de Suisse*. Office fédéral de l'environnement, Berne et Centre suisse de cartographie de la faune, Neuchâtel. L'environnement pratique 0719, 62 pp.
- OFEV, (2007). *Exploitation des prairies et pâturages secs*. Office Fédéral de l'Environnement, Berne. 8 pp.
- OFEV, (2019). *Liste des espèces et des milieux prioritaires au niveau national*. Espèces et milieux prioritaires pour la conservation en Suisse. Office fédéral de l'environnement, Berne. L'environnement pratique n° 1709, 98 pp.
- OFEV, Info Flora, (2016). *Liste rouge Plantes vasculaires*. Office fédéral de l'environnement & Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse, Berne. 180 pp.
- Pellet J., Baudraz M., Favre V., Fumagalli L., Pasche A., Salamin C. & Serex M.-L., (2013). *Les papillons des prairies et pâturages secs de Lavaux*. Entomo Helvetica 6 : 63-75.
- Schreiber K. F., (1977). *Les niveaux thermiques de la Suisse sur base de relevés phénologiques effectués dans les années 1969-1973*. Dpt. Féd. De Justice et Police, Berne. 69 pp.
- Wermeille, E., Chittaro Y. & Gonseth Y., (2014). *Liste rouge Papillons diurnes et Zygènes*. Espèces menacées en Suisse, état 2012. Office fédéral de l'environnement, Berne, et Centre Suisse de Cartographie de la Faune, Neuchâtel. L'environnement pratique n° 1403, 97 pp.

9. Annexes

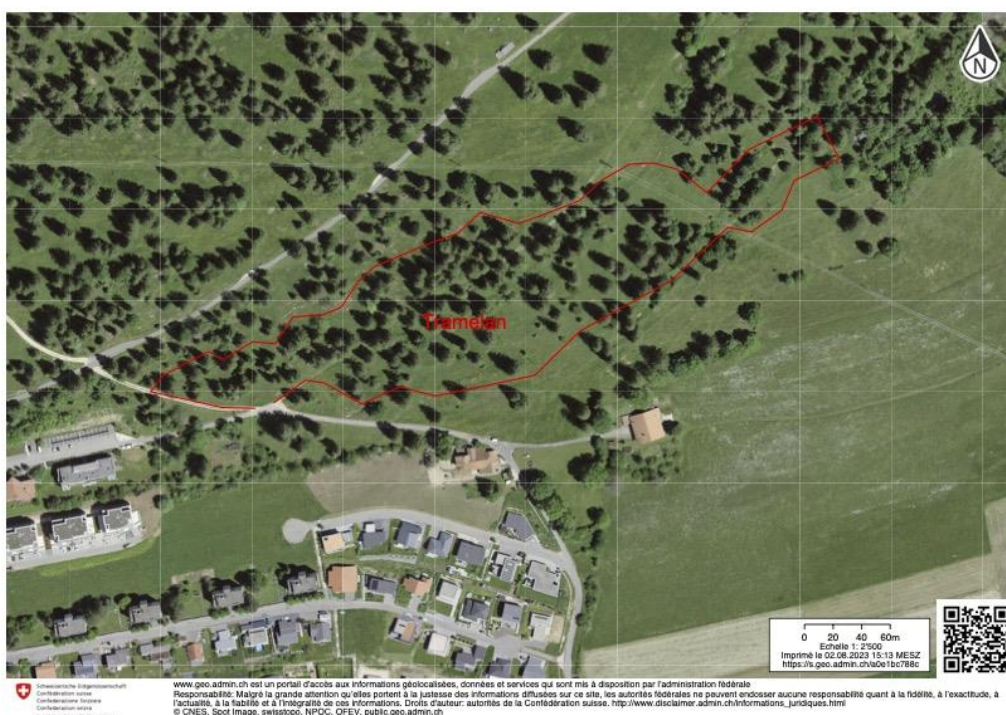
Annexe 1

Carte des transects effectués sur chaque parcelle inventoriée en 2025.

Lieu-dit	Commune, Canton	No. Objet, Sous-Objet PPS	Altitude [m]	Coordonnées	Longueur transect [m]
Crozat1	Le Pâquier NE (Val-de-Ruz)	2765	970	2'565'130 / 1'216'880	570
Crozat2	Le Pâquier NE (Val-de-Ruz)	-	988	2'565'429 / 1'216'930	317



Lieu-dit	Commune, Canton	No. Objet, Sous-Objet PPS	Altitude [m]	Coordonnées	Longueur transect [m]
Les Tartins	Tramelan, BE	13515	1002	2'575'189 / 1'230'954	1013



Annexe 2

Tableaux récapitulatifs des espèces recensées en 2025 sur les 3 parcelles du canton de NE et BE.

Liste des Lépidoptères recensés en 2025, avec nombre d'individus recensés et statut Liste Rouge (LR).

Espèce	Nom commun	Statut LR 2014	Crozat1	Crozat2	Tramelan
Hesperidae					
<i>Carcharodus alceae</i>	Grisette	NT	1		
<i>Hesperia comma</i>	Virgule	LC			1
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine	LC	2	5	
<i>Pyrgus armoricanus</i>	Hespérie des potentilles	NT			1
<i>Thymelicus lineola</i>	Hespérie du dactyle	LC	4	4	1
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la houque	LC	10	4	11
Lycaenidae					
<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-coraïl	LC	1	2	3
<i>Cyaniris semiargus</i>	Demi-argus	LC	1	1	1
<i>Lycaena tityrus</i>	Cuivré fuligineux	LC	2	1	
<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu céleste	LC			1
<i>Polyommatus icarus</i>	Argus bleu	LC	2	10	10
<i>Satyrium pruni</i>	Thécla du prunier	VU	3		
Nymphalidae					
<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue	LC			1
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	LC	1		2
<i>Speyeria aglaja</i>	Grand nacré	LC	1	1	1
<i>Vanessa cardui</i>	Belle-dame	LC	2	1	2
Satyrinae					
<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan	LC		5	24
<i>Brintesia circe</i>	Silène	NT	3		2
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun	LC	2	3	1
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	LC	15	39	38
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-deuil	LC	19	20	26
Pieridae					
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé	NT			2
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	LC		1	
<i>Leptidea sinapis</i>	Piéride de la moutarde	LC	1		
<i>Leptidea sinapis aggr.</i>	-	-	1	1	1
<i>Pieris brassicae</i>	Piéride du chou	LC			1
<i>Pieris napi</i>	Piéride du navet	LC	3	5	3
<i>Pieris rapae</i>	Piéride de la rave	LC	1		2
Zygaenidae					
<i>Zygaena ephialtes</i>	Zygène de la coronille	VU	2		
<i>Zygaena filipendulae</i>	Zygène de la filipendule	LC	1	3	4
Total			78	106	139

Liste des orthoptères recensés en 2025, avec nombre d'individus recensés et statut Liste Rouge (LR).

Espèce	Nom commun	Statut LR 2007	Crozat1	Crozat2	Tramelan
Caelifera					
<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	LC	6	18	35
<i>Chrysochraon dispar</i>	Criquet des clairières	NT			1
<i>Euthystira brachyptera</i>	Criquet des genévriers	LC	8	2	4
<i>Gomphocerippus rufus</i>	Gomphocère roux	LC			1
<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet de la Palène	LC	2	5	16
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	LC	17	14	20
Tetrigidae					
<i>Tetrix sp.</i>					2
Ensifera					
<i>Decticus verrucivorus</i>	Dectique verrucivore	NT			4
<i>Metrioptera roeselii</i>	Decticelle bariolée	LC	7	8	13
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois	LC			1
<i>Pholidoptera griseoptera</i>	Decticelle cendrée	LC	2	10	1
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle chagrinée	NT	2	3	19
<i>Tettigonia cantans</i>	Sauterelle cymbalière	LC			2
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande sauterelle verte	LC	1	4	
Total			45	64	119

Annexe 3

Liste des plantes recensées lors du relevé Braun-Blanquet. Recouvrement r = rare (max. 2 individus), + = pas rare mais moins de 1% de recouvrement, 1 = 1-5% de recouvrement, 2a = 5-13% de recouvrement, 2b = 13-25% de recouvrement, 3 = 25-50% de recouvrement, 4 = 50-75% de recouvrement et 5 = 75-100% de recouvrement.

Lieu : Tramelan Coordonnées gps : 2575197, 1230951 27.06.25

Espèce	Nom vernaculaire	Famille	Statut LR 2016	Numérotation milieux (Delarze et al. 2015)	Milieux (Delarze et al. 2015)	Recouvrement
<i>Cynosurus cristatus</i>	Crételle des prés	Poaceae	LC	4.5.3	Cynosurion	3
<i>Sanguisorba minor</i>	Petite pimprenelle	Rosaceae	LC	4.2.4	Mesobromion	2
<i>Anthoxanthum odoratum</i> aggr.	Flouve odorante aggr.	Poaceae	LC	4.5.1; 4.5.2; 5.4.1	Arrhenatherion; Polygono-Trisetion; Calluno-Genistion	2
<i>Briza media</i>	Brize intermédiaire	Poaceae	LC	4.2.4	Mesobromion	2
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	Plantaginaceae	LC	4.5.1	Arrhenatherion	1
<i>Bromus erectus</i>	Brome dressé	Poaceae	LC	4.2.1.2; 4.2.2; 4.2.3; 4.2.4	Cirsio-Brachypodion; Xerobromion; Diplachnion; Mesobromion	1
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	Fabaceae	LC	4.5.1; 4.5.2	Arrhenatherion; Polygono-Trisetion	1
<i>Thymus serpyllum</i> aggr.	Thym serpolet	Lamiaceae	LC	4.2.4	Mesobromion	1
<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	Plantaginaceae	LC	4.2.4	Mesobromion	+
<i>Primula veris</i>	Primevère officinale	Primulaceae	LC	4.2.4	Mesobromion	+
<i>Achillea millefolium</i> aggr.	Achillée millefeuille	Asteraceae	LC	4.5.1; 4.5.3; 5.1.2	Arrhenatherion; Cynosurion; Trifolium medii	+
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle des prés	Asteraceae	LC	4.5.3	Cynosurion	+
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune	Lamiaceae	LC	4.5.3	Cynosurion	+
<i>Crataegus monogyna</i> aggr.	Aubépine à un style	Rosaceae	LC	5.3.2; 5.3.3	Berberidion; Pruno-Rubion	r
<i>Linum catharticum</i>	Lin purgatif	Linaceae	LC	2.3.1	Molinion	r
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	Hypericaceae	LC	3.3.2.3; 5.1.2	Galeopsion segetum; Trifolium medii	r
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	Fabaceae	LC	-	Pas d'information	r
<i>Leucanthemum vulgare</i> aggr.	Marguerite	Asteraceae	LC	Pas d'information	Pas d'information	r
<i>Scabiosa columbaria</i>	Scabieuse colombaire	Caprifoliaceae	LC	4.2.4	Mesobromion	r

Cynosurion